

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1966 B 00104 Numéro SIREN : 669 201 048 Nom ou dénomination : LECO
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2024 sous le numéro de dépôt 6888

06888

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LECO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 2 rue DE LA CHAUDRONNERAIS 35133 BEAUCE		Durée de l'exercice précédent* 9					
Numéro SIRET* 6 6 9 2 0 1 0 4 8 0 0 1 0 7		Néant ☐					
		Exercice N clos le, 30/09/2023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 052	AG	8 052	
		Fonds commercial (1)	AH	107 158	AI	107 158	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	337 526	AQ	327 450	10 075
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	62 163	AU	57 596	4 567
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	650	CV		650
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	2 978	BE		2 978
		Prêts	BF	47 337	BG		47 337
		Autres immobilisations financières*	BH	1 431	BI		1 431
	TOTAL (II)		BJ	567 298	BK	393 099	174 199
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
Marchandises			BT	433	BU		433
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	545 305	BY	111 048	434 257
		Autres créances (3)	BZ	41 757	CA		41 757
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	479 797	CG		479 797	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 135	CI		9 135	
	TOTAL (III)	CJ	1 076 430	CK	111 048	965 381	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 643 728	1A	504 147	1 139 580	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL LECO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 400)			DA	50 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	225 120
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	5 040
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	180 029
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	222 344
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	682 934
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	79
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	183 128
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	53 617
	Dettes fiscales et sociales			DY	191 445
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	28 375
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	456 646	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 139 580	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	456 646	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	79	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL LECO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 1 139 581 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 222 345 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement de l'ANC N°2014603 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 36 mois
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	107 158			107 158
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 052			8 052
Immobilisations incorporelles	115 211			115 211
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	337 526			337 526
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 803	1 550	11 190	62 163
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	409 330	1 550	11 190	399 690
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	400	250		650
- Autres titres immobilisés	2 979			2 979
- Prêts et autres immobilisations financières	21 714	30 000	2 944	48 770
Immobilisations financières	25 092	30 250	2 944	52 398
ACTIF IMMOBILISE	549 633	31 800	14 134	567 299

01/10/2022
Fougeres

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	107 158
Total	107 158

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	8 052			8 052
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 052			8 052
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	323 765	3 686		327 451
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	65 481	3 306	11 190	57 596
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	389 245	6 991	11 190	385 047
ACTIF IMMOBILISE	397 298	6 991	11 190	393 099

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 644 968 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	47 338		47 338
Autres	1 432		1 432
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	545 305	545 305	
Autres	41 758	41 758	
Capital souscrit - appelé, non versé	9 135	9 135	
Charges constatées d'avance			
Total	644 968	596 199	48 770
Prêts accordés en cours d'exercice	30 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 944		

Produits à recevoir

	Montant
clients,fact.a établir	1 818
fournisseurs-avoir à recevoir	421
personnel - produits à recevoir	1 000
etat, produits a recevoir r	1 480
debit.cred.div.prod.a rec	1 200
Total	5 919

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 400,00 euros décomposé en 2 520 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 456 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	80	80		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 618	53 618		
Dettes fiscales et sociales	191 446	191 446		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	211 503	211 503		
Produits constatés d'avance				
Total	456 646	456 646		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	183 128			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 14 810 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
fournisseurs fnp	28 224
banques interets courus	80
dettes provis. pr congés à payer	33 945
autres charg.pers.a payer	5 213
charges sociales s/congés à payer	10 072
org.soc. charges a payer	6 015
etat autres ch. a payer	1 761
Total	85 309

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
charges constat.d avance	9 135		
Total	9 135		

Tableau des dépréciations

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Créances et Valeurs mobilières	103 886,33	7 162,09		111 048,42
Total	103 886,33	7 162,09		111 048,42
Répartition des dotations et reprises : Exploitation		7 162,09		

LECO
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 400 euros
Siège social : 2 rue de la Chaudronnerais
35133 BEAUCE
669 201 048 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 FÉVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 222 344,86 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	222 344,86 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 81,35 euros par part	205 000,00 euros
Le solde	17 344,86 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 197 374,81 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 244 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 204 756 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 19 février 2024.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

191 520,00 euros, soit 76,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 228,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 191 292,00 euros

VL  CB

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

200 012,40 euros, soit 79,37 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 238 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 199 774 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

201 600,00 euros, soit 80,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 240,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 201 360,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

